

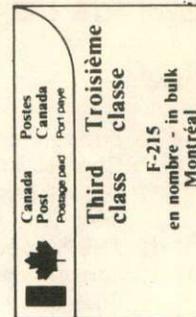
service de l'information (514) 286-2155, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5



nouvelles csn

numéro 88

semaine du 14 au 20 octobre 1980



ENTENTE À LA CTRSM — L'entente intervenue entre le Syndicat de l'entretien, en grève, et la Commission de transport de la rive-sud de Montréal est maintenant sujette à l'approbation de l'assemblée générale, qui se réunit le 22 octobre.

DES QUARTIERS OÙ NOUS POURRONS RESTER

— Le Front d'action populaire en réaménagement urbain, le FRAPRU, regroupement provincial sur le logement et l'aménagement urbain, tient présentement, depuis le 22 septembre et jusqu'au 29 novembre, une campagne pour la survie des quartiers populaires dans les villes de Montréal, Québec, Sherbrooke, Verdun et Joliette. En effet, les habitants des quartiers populaires font face à une situation d'urgence : taudis, démolitions, rénovations, hausses de loyer hors de prix, tout se conjugue pour acculer au mur la population des quartiers populaires. Le FRAPRU met donc de l'avant les revendications suivantes : 1) le maintien de la population résidente dans le quartier ; 2) la préservation du stock de logements à bas loyer et 3) des rénovations aux conditions des résidents.

On peut les rejoindre à Montréal à 522-1010, à Québec à 529-6158 et à Sherbrooke à 567-8618.

Une fête de solidarité aura lieu le 29 novembre au sous-sol de l'église Saint-Edouard, à Montréal.

FIN DU CONFLIT DES ÉBOUEURS DE SHAWINIGAN

— L'assemblée générale des neufs éboueurs a accepté, le 8 octobre, l'entente de principe intervenue à la table.

LA SITUATION DANS LE PAPIER... L'ÉTAT ALARMANT DU FONDS DE DÉFENSE DE LA CSN... LE CAFÉ-CAMPUS EST RÉOUVERT...

à Montréal

Plus de 4000 manifestants contre la Loi des mesures de guerre

Répondant à l'appel des forces syndicales montréalaises de la CSN, de la CEQ et de la FTQ, plus de 4000 manifestants sont descendus dans la rue, le 16 octobre dernier, dix ans après la proclamation de la loi des mesures de guerre, pour demander l'abolition de cette loi, qui peut, en tout temps, être mise en vigueur pour quelque raison que ce soit. Elle est, en fait, une arme pointée sur le Québec, et les groupes syndicaux et populaires estiment qu'elle constitue une négation permanente des droits démocratiques et du droit du Québec à décider de son avenir. C'est une loi digne d'un État totalitaire qu'il faut absolument abroger. La manifestation, qui demandait également la libération des prisonniers politiques, a démarré à l'édifice *Au Pied du courant*, ancienne prison des patriotes de 1837-38, pour se terminer devant la prison Parthenais, quartier général, en 1970, des forces armées et policières qui avaient envahi le Québec.

□ □ □

Montréal, le 15 octobre 1980 — LE MINISTRE LAZURE EST INVITÉ À INTERVENIR D'URGENCE À LA RÉSIDENCE ROSEMÈRE DU CENTRE DE RÉADAPTATION DU CONTREFORT — Le Syndicat des travailleurs de la Résidence Rosemère du Centre de réadaptation du contrefort invite le ministre des Affaires sociales, Denis Lazure, et le député de Terrebonne, Élie Fallu, à prendre des mesures d'urgence pour que la situation malsaine dans laquelle se trouve cet établissement pour déficients mentaux soit rectifiée au plus tôt. À la veille de l'hiver, le système de chauffage inadéquat de cet établissement de Rosemère menace la santé des bénéficiaires et du personnel. Malgré que le député, lors d'une visite en avril, ait constaté les anomalies qui existent dans cet établissement et que la direction ait aussi reconnu que plusieurs améliorations s'imposaient, rien n'a encore été fait concrètement, à la mi-octobre.

L'année dernière, plusieurs cas de pneumonie se sont déclarés parmi les bénéficiaires. Les travailleurs et travailleuses de l'établissement, syndiqués à la CSN, demandent également que des mesures soient prises à court terme pour combler les déficiences au chapitre des soins infirmiers, de l'hygiène des lieux et de l'insuffisance de personnel auprès des bénéficiaires. Une délégation des syndiqués a rencontré le député Élie Fallu pour lui rappeler l'urgence de la situation et ils ont également adressé une lettre au ministre des Affaires sociales, Denis Lazure, pour que les correctifs nécessaires soient apportés au plus tôt.

L'agenda du mouvement

octobre

- 14-16 **conseil confédéral** au 155 Charest à Québec
- 17-19 **conseil central de la côte-nord** congrès à Hauterive
- 17-19 **FESP, conseil fédéral**
- 17-19 **conseil central des Laurentides** congrès annuel du conseil central
- 19-22 **conseil central de Lanaudière** congrès régulier
- 22 **FNSBB** réunion secteur connexe
- 23-24 **FNSBB** réunion de l'équipe élargie
- 25 **FNSBB** réunion secteur construction
- 26-31 **Fédération des affaires sociales (CSN)** congrès régulier à Québec.
- 27-28 **FESP** comité de coordination, à Montréal.
- 30-31 **FPSCQ** congrès de la Fédération, à Montréal.
- 31 **FNC** congrès régulier à Sainte-Foy

novembre

- 1-2-3 **FNC** congrès régulier à Sainte-Foy
- 7-9 **formation** session sur la loi de l'assurance-chômage, spécialement pour les salarié-e-s du mouvement à Montréal.
- 7-9 **SECSN** assemblée annuelle au 155 Charest, à Québec
- 29-30 **confédération des syndicats nationaux.** Poursuite du congrès régulier de mai dernier. À Québec.

SESSIONS DE FORMATION POUR LES SALARIÉ-E-S CSN —

- **19-24 octobre** : session de militants à la direction des grèves
- **2-7 novembre** : session d'initiation au syndicalisme
- **16-21 novembre** : session d'arbitrage
- **30 novembre — 5 décembre** : session sur la négociation

Pour vous inscrire, vous devez communiquer avec Céline Brochu à **286-2224**

FORMATION INTERNATIONALE — 12 novembre 80, de 6 h à 9 h pm, salle 3 au sous-sol du 1601 De Lorimier, **La question nationale et le mouvement ouvrier, en Écosse, en Irlande, au Pays basque et en Belgique**, avec Jean-Claude Richez, stagiaire France-Québec.

Ouvert à tous les militant(e)s
Ceux qui viennent à la CSN directement peuvent manger au Nouveau Chaïnon, notre coopérative-restaurant.

Dans le papier et la forêt

Québec, le 15 octobre 1980 — **LES COMPAGNIES AUTANT QUE LE MINISTÈRE DU TRAVAIL SONT À BLÂMER POUR LE BLOCAGE DES NÉGOCIATIONS** — « *Les négociations dans le secteur du papier et de la forêt sont bloquées à cause de l'indifférence des grosses multinationales comme Abitibi-Price, Canadian International Paper et Quebec North Shore, et de la complaisance du ministère du Travail du Québec envers ces compagnies* », a déclaré aujourd'hui en conférence de presse M. Georges Cantin, président de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt-CSN, porte-parole officiel des 5000 travailleurs en grève affiliés à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt-CSN dans ce secteur-clé de l'économie du Québec.

« *Nous dénonçons, a-t-il déclaré, l'inertie du ministère du Travail devant le comportement des compagnies qui, de façon concertée, refusent systématiquement de négocier et utilisent l'intimidation et la publicité mensongère pour tenter de briser les syndicats présentement en grève.* »

« *C'est de façon concertée que les compagnies ont entrepris une guerre d'usure pour imposer à l'ensemble des travailleurs du secteur de la forêt et du papier un pattern unique, et pour arriver à leurs fins, ils ont choisi de ne pas négocier « pour garder le statu quo ». Quant au ministère du Travail, il a été à toute fin pratique presque complètement absent de l'ensemble des dossiers de grève actuels et, de façon volontaire, il s'abstient d'intervenir pour forcer un déblocage des négociations.* »

« *L'ensemble des syndicats présentement en grève réclament une reprise immédiate de véritables négociations dans l'ensemble des dossiers de grève du secteur du papier et de la forêt, et le ministère du Travail, qui a nommé des conciliateurs dans ces dossiers, a le devoir d'intervenir auprès de l'ensemble des compagnies pour une reprise véritable des négociations, afin de protéger la population et les travailleurs contre les atteintes aux règles habituelles des relations de travail que font depuis le début des conflits l'ensemble des compagnies.* »

□ □ □

LE CONSEIL CONFÉDÉRAL DE LA CSN DEMANDE AUX 1600 SYNDICATS DE LA CENTRALE DE VENIR EN AIDE AUX 5000 GRÉVISTES

— *Les participants au dernier conseil confédéral de la CSN ont résolu de demander aux 1600 syndicats affiliés à la CSN de venir en aide aux 5000 travailleurs du papier et de la forêt, en grève depuis le 2 juillet dernier. Réunis pour la première fois en front commun, ces travailleurs ont établi, démocratiquement en congrès, une liste de dix revendications provinciales, en conformité avec les orientations de la CSN. Les compagnies, cependant, multinationales ou entreprises d'État, refusent à ces travailleurs leur droit à la négociation : elles veulent plutôt leur imposer une convention collective déjà négociée par un autre syndicat, le syndicat canadien, sans tenir compte des revendications du groupe CSN.*

Pour maintenir cette lutte, les travailleurs du papier et de la forêt ont besoin de notre aide.

FAISONS DONC PARVENIR NOS DONNS À :

**La Fédération des travailleurs du papier et de la forêt,
155 est, boul. Charest,
Québec G1K 3G6**

□ □ □

Hauterive, le 19 octobre 1980 — **LES FORESTIERS DE LA QUEBEC NORTH SHORE RÉAFFIRMENT LEUR VOLONTÉ D'EN ARRIVER À UN RÈGLEMENT NÉGOCIÉ** — Alors que les négociations venaient de reprendre pour les travailleurs des trois usines de la compagnie Abitibi-Price du Saguenay/Lac St-Jean, les 800 travailleurs forestiers de la Québec North Shore, dont les installations sont situées à Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, ont rejeté, en assemblée générale, en fin de semaine, les offres globales de la compagnie. Au cours de deux réunions qui se sont déroulées simultanément à Matane et Hauterive, les travailleurs forestiers de la Québec North Shore, en grève depuis le 1er juillet 1980, ont en effet donné massivement un vote de confiance à 66 % à leur exécutif syndical et les ont mandatés pour obtenir une convention négociée. La stratégie patronale, jusqu'à présent, a consisté à refuser de négocier afin d'intimider les travailleurs et leurs familles et de les forcer à accepter à rabais un retour au travail. En votant massivement pour le rejet des offres, les travailleurs forestiers de la Québec North Shore ont exprimé clairement leur volonté d'obtenir des conditions de travail décentes qui leur sont dues depuis plusieurs années. D'autre part le comité syndical de négociation s'est déclaré satisfait du mandat qu'il a reçu enfin de semaine et s'est déclaré prêt à négocier en tout temps et en tout lieu.

□ □ □

Montréal, le 17 octobre 1980 — **LE CAFÉ-CAMPUS EST RÉOUVERT, LES EMPLOYÉ-E-S ONT EU GAIN DE CAUSE** — Le Café-Campus est ouvert et ses 57 employés-e-s accèdent enfin à l'autogestion. Après deux ans de négociations, dix jours d'occupation et près d'un mois de grève, les employé-e-s du bar-restaurant ont signé une entente avec le propriétaire actuel, la compagnie Services-Campus, gérée par les étudiants de l'Université de Montréal. L'entente prévoit la cession des actifs du Café à ses travailleurs et travailleuses dès que le permis de la SAQ sera transféré à leur association représentative, l'ATTCC (Association des travailleurs et travailleuses du Café-Campus).

La décision de céder les actifs aux employé-e-s avaient été prise en février dernier mais depuis le Conseil d'administration de Services-Campus faisait marche arrière et refusait de vendre, cherchant sans doute un acheteur plus offrant.

Dans leur déclaration de principe de gestion, les travailleurs et travailleuses du Café s'engagent à maintenir et à améliorer les services actuels tout en conservant les droits acquis par leur lutte syndicale, tels que l'égalité des salaires et la rotation des tâches.

□ □ □

Le Fonds de défense, instrument de lutte

Lorsqu'il y a 6000 à 7000 membres de la CSN qui sont en grève pendant une période prolongée, ce qui est le cas de puis les 4 mois que dure la grève des travailleurs du papier et de la forêt, cela fait autant de cotisations que le mouvement n'a pas. Aussi les syndiqués qui sont en retard dans le paiement de leur per capita ont-ils, plus encore qu'en temps normal, la responsabilité de se mettre à jour.

La semaine dernière, il y avait 7273 grévistes à la CSN. De ce nombre, 5965 avaient acquis le droit aux prestations, dont le montant c'est élevé à \$ 420 194. Ce chiffre démontre bien l'importance de cet instrument de lutte que les membres de la CSN se sont donnés avec les années. Sans ce fonds de défense, les travailleurs et travailleuses auraient encore plus de difficultés à se battre pour améliorer leurs conditions de travail et de vie, puisque leur employeur pourrait plus facilement les affamer.

Depuis la grève du papier et de la forêt, le fonds de défense est mis à rude épreuve. En effet, la moyenne de 2500 grévistes par semaine sur laquelle sont établies les prévisions budgétaires est largement dépassée. C'est pour faire face à de telles situations de pointe que les congrès de la CSN ont décidé de constituer une réserve de 100 000 prestations d'avance. Et c'est cette réserve qui permet actuellement aux travailleurs du papier et de la forêt de poursuivre leur lutte pour la dignité.

DOSSIERS CSN : DÉJÀ LES NUMÉROS 2 ET 3 — Le nouveau journal, *Dossiers CSN*, dont nous parlions dans le numéro 87 de *Nouvelles CSN*, vient à peine de naître qu'il s'avère vigoureux; déjà trois numéros de publiés :

numéro 1 : dossier sur les travailleurs des pêcheries et leur revendication concernant le revenu d'appoint;

numéro 2 : dossier expliquant la lutte que mènent les forestiers et les papeteriers;

numéro 3 : dossier sur la lutte des concierges de la CSRO et sur le jugement Burns que ce conflit a provoqué.

Et si vous les avez tous les trois devant vous, vous constaterez que l'entête est différente sur les trois numéros. Heureusement, celle du numéro 3 est la bonne. Tout ce qu'il manque maintenant au bébé pour qu'il soit pétant de santé, c'est du financement régulier.

DEUX ANNIVERSAIRES D'IMPORTANCE — Le Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau a 20 ans. Un âge que Lionel Biron aimerait bien avoir, lui qui vient justement de fêter ses « ça fait combien déjà ??? », selon quelqu'un qui le connaît bien.

RÈGLEMENT À L'OFQJ — Les accompagnateurs et accompagnatrices de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, en grève depuis le 15 septembre, en sont arrivés à une entente avec leur employeur tout en obtenant de nombreux gains majeurs, principalement sur l'embauche, l'organisation du travail, les salaires, les droits sociaux et parentaux.

JOURNÉE D'ÉTUDE DES MESUREURS DE DOMTAR — Les mesureurs de Domtar, travaillant aux exploitations forestières de la compagnie à Label-sur-Quévillon et dans la Beauce ont tenu une journée d'étude le 17 octobre. Le 20, ceux de l'usine de Donnacona en faisaient autant. Ce syndicat provincial regroupe 40 membres.

GRÈVE CHEZ FOREX — C'est suite à un rejet des offres salariales à 73 % que les travailleurs syndiqués (FNSBB) de Forex ont déclenché la grève à 93,5 %. La grève a débuté aussitôt, soit le 14 octobre. Au lieu de négocier, la compagnie a engagé quatre fiers-à-bras pour intimider les grévistes. Selon ces derniers, cependant, il y a peu de chance qu'ils réussissent parce que Val d'Or est une ville où les fiers-à-bras vont se sentir seuls.

Les travailleurs de Nacan demandent L'UNION QU'EST-CE QUE ÇA DONNE

Cela vous fait peut-être sursauter, mais c'est le mot d'ordre du patronat de nos jours, pour dire à leurs employé-e-s qu'un syndicat ça vaut rien. Chez Nacan on ne fait pas exception à la règle.

Pour resituer le syndicat de Nacan dans le temps, on vous rappelle que nous avons connu un long conflit de 14 mois soit de juin 78 à septembre 79 et qu'il a fait les manchettes des journaux à cette époque. Nous avons été un des premiers syndicats à se rendre compte de l'inefficacité de la Loi 45 (loi anti-scabs). Nous avons fait face à la répression policière, aux fiers-à-bras de l'agence NAC et à la multinationale UNILEVER qui possède un chiffre d'affaires de \$ 21 000 000 000 par année.

Sans le courage des syndiqués de Nacan et de la grande solidarité de tous les autres syndicats autant CSN-CEQ-FTQ nous n'aurions jamais pu passer à travers ces longs mois de grève.

La compagnie n'ayant pas gagné sur le terrain de la grève elle essaie maintenant de se reprendre à l'intérieur de l'usine. Nous avons perdu le tiers des membres du syndicat en mise à pied, car la compagnie fait faire la production à Toronto. Il y a eu aussi trois congédiements en un an, ainsi que plusieurs griefs portés en arbitrage. La compagnie depuis un an essaie par tous les moyens de prouver aux gars l'inefficacité du syndicat.

Présentement, nous faisons face à un manque de fonds, suite au long conflit nous avons dû faire des emprunts car plusieurs griefs ont été amenés en arbitrage ce qui nous a occasionné des frais très onéreux.

Nous sommes dans l'impasse financière, nous sommes plafonnés pour augmenter nos cotisations car nous payons actuellement 3 % c'est déjà trop, une nouvelle augmentation laisserait la porte ouverte aux patrons qui en profiteraient face à nos membres.

Face à cette situation critique, allons nous nous laisser abattre après une si longue mobilisation de tout près de deux ans. Trop souvent les travailleurs et travailleuses ont dû payer de leur vie, de leur santé et de leurs poches, les conflits de travail et les conditions de travail durement gagnés ou perdus.

Nous avons qu'à nous rappeler la Commonwealth Plywood, la United Aircraft ainsi que le dernier Front commun 79.

Notre syndicat a toujours été combatif et nous voulons le demeurer.

C'est pour cette raison que nous vous sollicitons pour une campagne de financement. Grâce à l'aide que vous ferez parvenir nous pourrons poursuivre avec fierté et combativité nos revendications. Ce que les travailleurs de NACAN gagnent dans leur usine aujourd'hui, d'autres demain ailleurs au Québec pourrons en profiter.

SOLIDAIEMENT

Faites parvenir vos dons à :

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DES PRODUITS NACAN (CSN)

a/s de Serge Prud'homme

1525, rue Garnier,

Ville Sainte-Catherine J0L 1E0,

632-2578 — 632-5043

MANIFESTATION DES FORESTIERS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC — Les forestiers de Sainte-Brigitte de Laval ont manifesté devant les locaux de leur employeur, le Séminaire de Québec. Les 40 forestiers ont débité de la pitoune dans la cour du Séminaire. Leur manifestation a remporté un vif succès.

REFUS DES OFFRES À L'USINE CIL DE McMASTERVILLE — Les 500 travailleurs de l'usine CIL de McMasterville ont refusé à 86 % les dernières offres de leur employeur. L'usine est spécialisée dans la fabrication des explosifs industriels, tels ceux qui servent dans les mines.

à l'organisation

UN SYNDICAT CSN POUR LES EMPLOYÉ-E-S DE 12 CAFÉTÉRIAS — Le Syndicat des travailleurs (euses) de Caterplan Montréal (CSN) a déposé hier auprès du ministre du Travail une requête en accréditation pour représenter les 136 salarié-e-s à l'emploi de la compagnie Caterplan de Montréal. Propriété de l'Institut canadien national des aveugles, Caterplan opère à Montréal des cafétérias dans une douzaine d'édifices gouvernementaux du Canada et du Québec, soit ceux du ministère du Revenu, de l'Assurance-chômage, de Radio-Canada, du ministère du Travail québécois et de l'Hydro-Québec. Non syndiqués, ces travailleurs et travailleuses gagnent à peu près tous le salaire minimum.

MGH : LES AUXILIAIRES ADHÉRENT À LA CSN — Par ailleurs, les 150 infirmiers et infirmières auxiliaires du Montreal General Hospital viennent également de faire les démarches nécessaires pour être représentés par un syndicat affilié à la CSN. Les 1000 employés généraux de cet hôpital sont syndiqués à la CSN depuis février 1979.

DEUX AUTRES GARDERIES — Enfin, les employé-e-s de deux autres garderies de Montréal se sont joints au Syndicat des travailleurs et travailleuses de garderies de Montréal (CSN). Ce sont ceux de la Garderie du campus de l'Université de Montréal et ceux de la Garderie du Bois-de-Boulogne. Déjà, les employé-e-s d'une cinquantaine de garderies à travers la province ont adhéré à un syndicat affilié à la CSN depuis le début de la campagne de syndicalisation entreprise par celle-ci dans ce secteur.
